

Mars 2012 • Vol. 7, n^o 1



Sommaire

Mot du Président	3
Mot de la Directrice générale	4
À l'agenda	5
Des nouvelles du COGESAF	6
Le PDE en marche!	.10
La chronique des CLRV	12

www.cogesaf.qc.ca



Bulletin réalisé par le COGESAF

Coordination : Stéphanie Martel **Rédaction :** Gabriel Diab, Catherine Frizzle,

Julie Grenier

Graphisme: André Vuillemin

Pour nous rejoindre:

5182, boul. Bourque Sherbrooke (Québec) J1N 1H4 Tél.: 819 864-1033

Télec. : 819 864-1864

Courriel: cogesaf@cogesaf.qc.ca Site Internet: www.cogesaf.qc.ca

Devenez membre du COGESAF

À titre de membre du COGESAF vous serez informé de la tenue de nos activités telles que colloques, journées d'étude, conférences, ainsi que des activités organisées par d'autres organismes en lien avec la gestion de l'eau. Vous recevrez également notre bulletin d'information. Votre contribution nous aidera à mettre de l'avant des solutions durables à l'amélioration de notre environnement par une meilleure qualité de l'eau.

Pour adhérer, consultez notre site Internet **www.cogesaf.qc.ca** dans la section Devenir membre afin de remplir le formulaire d'adhésion en ligne. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter!

Soyez informés!

Abonnez-vous aux fils d'actualités du COGESAF et restez toujours informés :

- Des dernières nouvelles
- Des chroniques des CLBV
- Des événements à surveiller
- Des nouveautés du portail de l'eau

Rendez-vous au www.cogesaf.qc.ca



Mot du Président



Jean-Paul Raîche Président du COGESAF

LA VALEUR ÉCONOMIQUE DE L'EAU

L'eau est souvent considérée comme une ressource que l'on peut prélever ou utiliser gratuitement. Elle ne semble pas, pour les citoyens, avoir une valeur monétaire sauf peutêtre dans le cas par exemple de l'eau embouteillée. Mais même dans ce cas, les coûts ne sont pas nécessairement dus au prélèvement d'eau, mais à l'embouteillage, au transport ou à l'immobilisation lorsqu'aucune taxe ou redevance sur l'eau n'est chargée à l'industrie.

La gestion de l'eau ne devrait-elle pas prendre en compte les valeurs économiques, sociales, récréatives, écosystémiques, environnementales, culturelles et même esthétiques ou patrimoniales; les valeurs marchandes et non-marchandes? Ne devrait-on pas reconnaître la valeur réelle de tous les services rendus par l'usage direct ou indirect de l'eau et par sa valeur intrinsèque d'existence?

L'eau a une valeur économique en contribuant aux activités de production agricole et industrielle, à la production d'énergie, à l'irrigation, à la pêche, à la navigation, à l'approvisionnement en eau domestique. Pour plusieurs de ses activités, la qualité de l'eau brute influence les coûts et on peut s'interroger sur les coûts supplémentaires exigés selon la détérioration de cette qualité. En plus de ces usages directs, plusieurs loisirs et activités

nautiques profitent de l'existence de plans d'eau et sa quantité et sa qualité permettent ou non leur pratique. Pensons entre autres aux conséquences des plantes envahissantes, aux fleurs d'algues bleu-vert et autres bactéries. Indirectement, on sait la valeur sociale qu'accordent les citoyens aux abords des lacs, lorsqu'on analyse les valeurs immobilières des résidences riveraines.

Depuis quelques années, on reconnaît la valeur des services écosystémiques des milieux humides, comme habitats fauniques, dans la production d'éléments nutritifs et le recyclage des polluants et dans la protection contre les inondations. Toutefois, on évalue rarement la valeur monétaire que représentent ses services.

Et comment évaluer la valeur de la simple existence intrinsèque de l'eau comme paysage, comme élément créatif et culturel? On la photographie. On s'en inspire sur toile quand ce n'est pas sur scène. On l'intègre à nos aménagements paysagers.

Une évaluation plus appropriée de cette valeur permettrait sans aucun doute d'établir avec plus de rigueur la monétisation de l'eau, et ainsi sa tarification par des taxes ou des redevances plus adéquates et socialement plus acceptables.

Les gestionnaires ne devraient-ils pas intégrer cette évaluation dans leurs décisions relatives à des politiques, des règlements, ou des projets et n'auraient-ils pas moins d'inquiétudes à financer des organismes mandatés à la gestion de cette ressource. Plusieurs méthodes ont été développées pour réaliser ces évaluations. Le Conseil canadien des ministres de l'environnement a d'ailleurs publié en 2010 un document de référence sur le sujet. Dans Document d'orientation technique sur la valeur de l'eau (http://www.ccme.ca/assets/pdf/water_valuation_fr_1.0.pdf), les auteurs définissent les concepts et le processus à suivre pour préciser les enjeux et le contexte exigeant des évaluations et les méthodes d'évaluation économique appropriées. Les méthodes de prix du marché, de facteurs de production, de coûts de transport, de prix hédoniques, de préférences révélées ou exprimées, d'évaluation contingente et de transfert de bénéfices sont brièvement présentées de même que les contextes de leur utilisation. Ne serait-il pas intéressant alors de faire une évaluation économique de l'eau par bassin versant? Le COGESAF devrait peut-être en faire une priorité.





Mot de la Directrice générale



Stéphanie Martel Directice générale

C'est une grosse année qui s'amène, une année qui sera bien remplie! Bon, vous me direz qu'elles le sont toujours, qu'il y a beaucoup à faire pour mettre en oeuvre la gestion intégrée de l'eau par bassin versant sur un territoire aussi grand et diversifié que celui de la zone de gestion Saint-François, qui inclue maintenant une petite partie du bassin versant du fleuve Connecticut.

Mais je vous répète que ce sera une grosse année, celle-là! Pourquoi? Parce que nous travaillons actuellement à assurer le suivi et la mise en œuvre du plan directeur de l'eau approuvé par le gouvernement, il y a déjà deux. Plusieurs actions ont été mises en œuvre par les acteurs du milieu au cours de ces deux dernières années et certaines d'entre elles ont même fait l'objet de signature d'ententes de bassin. Assurer le suivi et la mise en œuvre d'un plan directeur de l'eau, qui comporte 137 actions, n'est pas une mince tâche. Il y a beaucoup de suivi à faire, de coordination, de rencontres de concertation, de logistique, de mise à jour de l'information, sans compter la recherche de financement! Nous allons donc continuer sur cette lancée au cours de la prochaine année.

Mais, ce n'est pas tout. Nous devons également mettre à jour le plan directeur de l'eau pour le 31 mars 2013. Cela signifie donc que nous devrons procéder à la recherche de nouvelles informations, établir un nouveau diagnostic et élaborer un nouveau plan d'action. N'ayez crainte, cela ne signifie pas que nous allons tout jeter à la poubelle et recommencer au complet. Il s'agit d'un processus évolutif qui nous permettra de mettre à jour nos données et de nous assurer que les actions qui sont proposées permettent le mieux possible de répondre à nos enjeux.

Bien que les délais soient courts, il est nécessaire de le faire. Est-ce réaliste, en un an, de poursuivre la mise en œuvre des actions et de mettre à jour à nouveau le plan directeur de l'eau, étant donné que nos ressources sont limitées? Je ne sais! Mais, je sais une chose, au fil des ans, le COGESAF a su se tailler une place dans le milieu, il a su faire reconnaître son expertise et il s'est entouré de partenaires réceptifs, collaboratifs, actifs, il a su s'entourer d'un comité technique formé d'experts prêts à nous soutenir dans la réalisation de nos mandats et il s'est doté d'une équipe engagée, dévouée, passionnée et très compétente. Je parle évidemment de mon équipe de coordonnateurs de projets : Catherine, Julie et Gabriel!

Tout au long de cette année, vous serez donc interpellés, soit pour la poursuite de la mise en œuvre du plan d'action soit pour la mise à jour du nouveau plan directeur de l'eau.

Je sais donc que l'année sera bien remplie, mais qu'avec vous nous réussirons à relever ce défi!

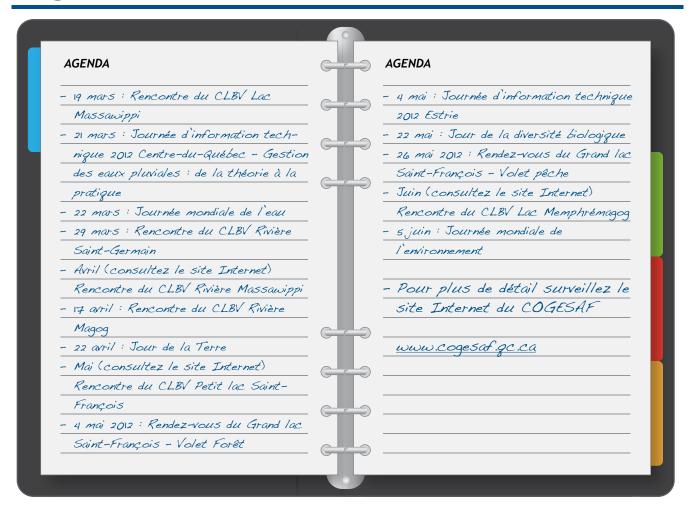
Êtes-vous prêts? Nous, oui!

Stephanie Haite





À l'agenda...



Le COGESAF souligne la journée mondiale de l'eau en diffusant, sur son site Internet, un vox pop portant sur l'eau. À surveiller dès le 22 mars au <u>www.cogesaf.qc.ca.</u>







Gabriel Diab Coordonnateur de projets

DEUX PROJETS SERONT FINANCÉS PAR LA FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC EN 2012

Le COGESAF a déposé deux demandes d'aide financière à la Fondation de la faune du Québec en octobre dernier. Cette démarche s'inscrivait dans le cadre du programme de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole. Les projets proposés ont tous deux été retenus et seront, par conséquent, réalisés au cours de l'année 2012. D'abord, des plantations d'arbres et arbustes en bandes riveraines et comme haie brise-vent seront réalisées dans les bassins versants des ruisseaux Berry et Kelly, deux tributaires de la rivière St-Germain. Ces plantations seront combinées à l'aménagement d'avaloirs adaptés qui permettront de créer des petites retenues d'eau. L'ensemble de ces travaux aura pour premier objectif de recréer des habitats rares à l'échelle de ces bassins versants. Dans un deuxième temps, ces travaux aideront à réduire les apports de sédiments dans le milieu aquatique et par le fait même, à améliorer la qualité de l'eau.

Le second projet visera l'acquisition de connaissances sur les communautés de poissons dans quatre sous-bassins des rivières Tomifobia et Coaticook. Les informations qui seront recueillies permettront éventuellement de mesurer une évolution de la qualité de l'eau sur des indicateurs biologiques. Elles permettront également de mieux sensibiliser les producteurs et la population en général à la problématique de la dégradation de l'habitat aquatique en milieu agricole. Éventuellement, la caractérisation qui découlera de ce projet pourra se traduire par des aménagements en ruisseau pour favoriser la reproduction ou la libre circulation du poisson.

L'aide proposée par la fondation de la faune totalise 44 000 \$ pour l'ensemble de ces deux projets.



Stéphanie Martel • Directrice générale

STRATÉGIE D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE QUALITÉ DE L'EAU : DES PROJETS MIS DE L'AVANT

En mars 2011, la Conférence régionale des élus de l'Estrie a adopté une stratégie d'intervention en matière de qualité de l'eau. Il s'agit d'un cadre de financement dédié pour les projets permettant d'améliorer la qualité de l'eau. Une enveloppe de 100 000\$ par MRC de l'Estrie, soit 50 000\$ par année, pour les années 2011-2012 et 2012-2013, est prévue. Les projets soutenus doivent s'inscrire dans un Plan directeur de l'eau reconnu.

Voici les projets qui ont reçu un appui financier à même ce cadre de financement, sur le territoire du bassin versant de la rivière Saint-François, depuis avril 2011. Voyez ci-dessous la liste des projets, la MRC dans laquelle se trouve le projet et le montant accordé.

- Gestion environnementale des fossés routiers : outiller nos municipalités pour améliorer la qualité de l'eau MRC du Granit – 16 860\$
- Diagnostics des bassins versants des lacs de la MRC de Coaticook MRC de Coaticook 18 037,50\$
- Caractérisation des eaux souterraines des bassins versants de la rivière Saint-François et Nicolet MRC du Val-Saint-François et MRC des Sources – 21 360\$
- Amélioration de la bande riveraine du Lac Boissonneault MRC du Val-Saint-François 18 397\$
- Aménagement d'un bassin de rétention pour le ruisseau Blanchard MRC du Val-Saint-François 9 753\$
- Vitrine de démonstration d'aménagement de structure de gestion des eaux de pluie MRC du Val-Saint-François 12 500\$
- Identification et caractérisation des sources de pollution du lac Stoke et de ses affluents MRC du Val-Saint-François – 7 500\$
- Stabilisation des rives du ruisseau de l'Est MRC Memphrémagog 26 000\$

Le cadre de financement sera toujours en vigueur lors de l'année financière 2012-2013 débutant le 1^{er} avril prochain. Il sera alors possible de déposer des projets auprès de votre MRC. Pour plus de renseignements, visitez le site internet de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (www.creestrie.qc.ca).





Julie Grenier Biologiste et coordonnatrice de projets

PROJET DE GUIDE DES EAUX PLUVIALES À L'INTENTION DU CITOYEN

Avec la publication du *Guide de gestion des eaux pluviales* du MDDEP et celui sur *La gestion durable des eaux de pluie* du MAMROT, la gestion des eaux de ruissellement est un sujet d'actualité. Suffit d'évoquer le succès du 2e *Rendez-vous sur la gestion intégrée de l'eau* pour réaliser l'intérêt des intervenants et des gestionnaires du territoire à améliorer leurs pratiques.

Les municipalités ont un rôle important à jouer dans la gestion des eaux pluies puisqu'elles sont responsables de l'aménagement de leur territoire. La gestion intégrée de l'eau par bassin versant implique toutefois que les efforts proviennent de l'ensemble des usagers et, c'est pour cette raison que le COGESAF accompagnera, dans les mois à venir, un groupe d'étudiants à la maîtrise dans la rédaction d'un guide de la gestion des eaux de pluie à l'intention du citoyen. Ce guide sensibilisera les propriétaires à l'importance de gérer les eaux pluviales localement afin de diminuer l'impact des eaux de ruissellement sur l'environnement. Cet outil regroupera également les différentes méthodes utilisées afin retenir les eaux de pluie et ralentir leur arrivée au réseau collecteur. Surveillez la parution du guide sur notre site Internet en cliquant <u>ici</u>!

(http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/pluviales/guide.htm)

(http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/amenagement_territoire/urbanisme/guide_gestion_eaux_pluie_complet.pdf)



Consultez le bilan de la 2ème édition du *Rendez-vous* à :

WWW.rv-eau.ca





Gabriel Diab · Coordonnateur de projets

BILANS DES ACTIONS FINANCÉES PAR LE COGESAF ET LE CREE DANS LE CADRE DU PLAN CYANOS EN 2011

Dans le cadre du plan cyanos, qui vise à ralentir la prolifération des algues bleu-vert, le COGESAF s'est associé au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) pour soutenir financièrement des initiatives provenant d'associations de riverains. Ainsi, deux projets ont été sélectionnés parmi les sept qui avaient été soumis. Ces projets ont reçu une somme de 1500 \$ pour aider à leur réalisation à l'été 2011.

Les riverains membres de l'association du Petit Lac St-François (secteur St-Joseph-de-Coleraine) ont procédé à une campagne de végétalisation des bandes riveraines de leur lac. Plus de 1000 plants de myrique baumier, un arbuste indigène parfaitement adapté aux bords de lacs, ont été mis en terre sur les terrains de 27 propriétaires riverains. Des activités de sensibilisation aux bonnes pratiques autour des plans d'eau faisaient également partie de ce projet.



L'association pour la protection du lac Massawippi inc. avait pour sa part présenté un projet qui devait se tenir en deux phases, l'une en 2011 et l'autre en 2012. Les travaux visaient principalement la revégétalisation des berges du ruisseau des Pères Servites, dans le secteur Ayer's Cliff, et la relocalisation de remorques à bateau dans le camping Massawippi. En 2011, un dépliant a été conçu afin de sensibiliser les campeurs à l'importance de préserver des berges en santé pour maintenir une bonne qualité d'eau. Les démarches ont également été entreprises pour déplacer des remorques à bateau se trouvant dans la bande riveraine. Au printemps 2012, la plantation d'arbustes



Crédit Gaétan Laflamme

indigènes devrait se dérouler entre la route 141 et l'embouchure du ruisseau dans le lac Massawippi. La seconde phase, qui vise la stabilisation de la portion de ruisseau entre la 141 et l'autoroute 55, devrait aussi avoir lieu au cours de l'été prochain.



Le PDE en marche!



Catherine Frizzle
Biologiste et
coordonnatrice de projets

QUATRE ENTENTES DE BASSIN VERSANT ONT ÉTÉ SIGNÉES EN 2011

Les 14 et 15 novembre dernier, quatre ententes de bassins ont été signées avec les partenaires du COGESAF pour la mise en œuvre des actions du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François. Deux des ententes ont été signées pour mettre en valeur les initiatives en milieu agricole, une entente a été signée concernant l'approvisionnement en eau potable et une entente a été signée pour démontrer l'engagement du secteur forestier. Ces signatures ont mobilisé au total 25 partenaires qui se sont engagés volontairement à poser des actions concrètes pour la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.



Partenaires de l'entente du secteur forestier. De gauche à droite, Marc Bellavance, Roberto Toffoli, Jean-Paul Raîche, Jacques Fontaine, Marie-Claude Lambert, Jean-Paul Gendron, Sylvie Gauthier, Nicolas Meagher, Martin Larrivée et Pierre-André Gagné (Source : COGESAF)

La signature de ces ententes est un engagement volontaire et fait partie du processus de mise en œuvre du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François. Le COGESAF a profité de ces rencontres de comités locaux de bassin versant pour souligner l'implication des partenaires dans des actions en cours ou à venir et qui pourront faire l'objet de signatures d'ententes de bassin versant au cours des prochains mois.

Concert'*EAU*

... suite

ENTENTES	PARTENAIRES	DATE DE SIGNATURE
A.1.1.1-2011-05 Pour les entreprises agricoles ciblées du bassin versant du Grand lac Saint-François, zone d'intervention prioritaire phosphore, effectuer des plans d'accompagnement agroenvironnementaux, des diagnostics spécialisés, retirer l'accès des animaux aux cours d'eau et mettre en place des structures d'entreposage étanches.	MAPAQ Chaudière-Appalaches MAPAQ Estrie COGESAF Regroupement pour la protection du Grand lac Saint-François Syndicat de secteur de l'UPA Frontenac Syndicat de secteur de l'UPA Weedon Fédération de l'UPA Estrie MDDEP Club Agroenvironnemental de l'Estrie Club-conseil Beauce-Agrinature Club-conseil Agrochamps	14 novembre 2011
A.1.1.4-2011-05 Pour les entreprises agricoles ciblées du bassin versant du lac Aylmer, zone d'intervention prioritaire phosphore en Chaudière-Appalaches, effectuer des plans d'accompagnement agroenvironnementaux, des diagnostics spécialisés, retirer l'accès des animaux aux cours d'eau et mettre en place des structures d'entreposage étanches.	MAPAQ Chaudière-Appalaches Syndicat de secteur de l'UPA Weedon Fédération de l'UPA de l'Estrie Club-Conseil Agrochamps	15 novembre 2011
A.2.2.1.5-2011-10 Élaborer un plan correcteur pour la station d'eau potable de la municipalité de Stratford. Mettre en oeuvre les recommandations du plan correcteur.	Municipalité de Stratford	15 novembre 2011
B.1.1.11-2011-05 Documenter l'apport de matière en suspension provenant de l'exploitation forestière, plus particulièrement de la voirie forestière, dans le cadre du projet d'aménagement intégré de la forêt du bassin versant du ruisseau Bernier. Mettre en place les recommandations. Exporter ce type de gestion à d'autres bassins versants forestiers.	Aménagement forestier et agricole des Appalaches Aménagement forestier et coopératif de Wolfe COGESAF Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie Municipalité de Stratford Municipalité de Stornoway MRNF Estrie MTQ Estrie MAPAQ Estrie Commission régionale des ressources naturelles et du territoire de l'Estrie	15 novembre 2011



Le PDE en marche!

Julie Grenier • Biologiste et coordonnatrice de projets

CALENDRIER DES RENCONTRES DE CLBV

Avec 4 ententes de bassin signées et plusieurs actions en route, la mise en œuvre du PDE est bien enclenchée. Afin de garder les acteurs informés et mieux planifier la mise en œuvre des prochaines actions, nous avons planifié les rencontres des Comités locaux de bassin versant (CLBV) pour 2012 et 2013. Nous prévoyons faire des rencontres de CLBV pour les 13 territoires jugés prioritaires dans le plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François. Voici l'horaire des rencontres prévues pour les deux prochaines années.

2012							
Janvier		Février		Mars		Avril	
				CLBV Lac Massawippi (19) Rivière Saint- Germain (29)		CLBV Rivière Magog Rivière Massawippi	
Mai		Juin		Juillet		Août	
CLBV Petit lac Saint- François	Bulletin Lac Aylmer/Louise Rivière Au Saumon (ouest)	CLBV Lac Memphrémagog	Bulletin Rivière Aux Vaches Rivière Au saumon (est)				
Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
		CLBV Rivière Watopeka	Bulletin Grand Lac Saint- François		Bulletin Rivière Eaton		

2013							
Janvier		Février		Mars		Avril	
				CLBV Rivière Au Saumon (est) Rivière Au saumon (ouest)	Bulletin Rivière Saint- Germain Lac Massawippi	CLBV Rivière Magog	Bulletin Rivière Massawippi Rivière Magog
Mai		Juin		Juillet		Août	
CLBV Lac Aylmer/Louise	Bulletin Petit lac Saint- François	CLBV Rivière Aux Vaches	Bulletin Lac Memphrémagog				
Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
		CLBV Grand lac Saint- François	Bulletin Rivière Watopeka	CLBV Rivière Eaton			

Toujours dans l'optique d'informer les participants et de conserver la mobilisation locale, le COGESAF lance les Bulletins des CLBV : L'entre-deux eaux. Ces bulletins permettront aux acteurs du milieu de rester informés et de suivre la mise en œuvre des actions sur le territoire. Il permettra également à l'équipe du COGESAF de diffuser une information à jour de l'état du bassin versant ainsi que des changements portés aux priorités locales. Ils seront produits aux deux ans, en alternance avec les rencontres du comité local. Vous trouverez l'horaire prévu de diffusion des Bulletins de CLBV dans le tableau des rencontres.



Chroniques des CLBV

Pour en savoir plus sur le bassin versant de la rivière Saint-François, consultez les chroniques de CLBV les plus récentes :

Identification des bandes riveraines dans le bassin versant du lac Aylmer

Un projet d'identification des bandes riveraines en milieu agricole a eu lieu à Stratford au cours de l'été 2011 où près de 2,5 km de bandes riveraines ont été délimités.

Lire la suite...

La partie vermontoise du bassin versant du lac Memphrémagog a maintenant un plan d'action!

Le COGESAF assistait récemment aux consultations publiques sur le plan d'action de la partie vermontoise du bassin versant du lac Memphrémagog.

Lire la suite...

Le lac Boissonneault et le lac Stoke reçoivent un coup de pouce

Deux lacs du bassin versant de la rivière Watopeka se voient octroyer plus de 25 000\$ pour des projets liés à la qualité de l'eau.

Lire la suite...

Réflexion sur la protection des bassins versants source d'eau potable

Lire la suite...